

TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2017

Avant-contrat

Promesse de vente	200,00 € HT
Promesse de cession de fonds de commerce	300,00 € HT
Promesse de cession de bail	250,00 € HT

Dépôt de pièces :

Dépôt de déclaration de succession	50,00 € HT
Dépôt de procès-verbal d'Assemblée Générale de Société	200,00 € HT
Dépôt de procès-verbal d'Assemblée Générale de Copropriété	1.000,00 € HT
Dépôt de pièces suite à un changement de régime matrimonial	150,00 € HT
Dépôt d'envoi en possession	150,00 € HT

Expertise immobilière :

Avis de valeur	200,00 € HT
Expertise de lot(s) de copropriété (par unité d'habitation) avec accessoires	500,00 € HT
Expertise de maison individuelle	800,00 € HT
Expertise d'immeuble entier	250,00 €/ heure
Expertise de locaux commerciaux	250,00 €/ heure
Expertise de locaux à usage de bureaux	250,00 €/ heure
Interrogation de la base BIEN sans rédaction d'avis	100,00 € HT

Négociation immobilière :

Valeur du bien de 0 à 200.000,00 €	5,00 % HT
Valeur du bien supérieure à 200.000,00 €	3,00 % HT

Droits des affaires :

Cession de fonds de commerce	Nous consulter
Cession de parts	Nous consulter
Constitution de société civile apports en numéraires	1.500,00 € HT
Constitution de société avec apports en nature	Nous consulter
Constitution de société commerciale	3.000,00 € HT

Succession :

Règlement de facture	20,00 € HT / facture
Résiliation de contrat	20,00 € HT / facture
Déclaration d'option	200,00 € HT

Compte de répartition (sur la valeur de l'actif brut) :

De 0 à 100.000,00 €	500,00 € HT
De 100.001,00 € à 200.000,00 €	1.000,00 € HT
Au-delà de 200.001,00 €	0,75 % HT

Patrimoine :

Etablissement ISF	250,00 € HT/heure
Etablissement IRPP	250,00 € HT/heure

Frais de déplacement :

Déplacement extérieur à un acte	150,00 € HT/ heure
---------------------------------	--------------------

Recherche successorale :

Recherche et copie de notoriété pour les compagnies d'assurances	300,00 € HT
------------------------------------------------------------------	-------------

Coût de copies aux parties à un acte :

Acte ou plan	41,67 € HT
2 actes et ou plans	54,17 € HT
2 à 4 actes et ou plans	70,83 € HT
5 actes et ou plans et plus	112,50 € HT

Consultation :

Honoraires de consultation	250,00 € HT / heure
----------------------------	---------------------

Certification de signature :

Certification de signature	60,00 € HT
Légalisation de signature Ministère des Affaires étrangères	80,00 € HT
Légalisation de signature Consulat	80,00 € HT